



# **Double confrontation Togo-Tunisie : La FTF prend avec fair-play la décision d'Adebayor Sheyi**

*La décision prise par l'international togolais de Crystal Palace de ne pas venir en sélection nationale pour la double confrontation entre le Togo et la Tunisie les 25 et 29 mars prochains en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017, n'a pas du tout surpris à la Fédération togolaise de football (FTF).*

« Emmanuel Adebayor, tout en approuvant la démarche du président de la FTF, a souhaité différer son retour en équipe nationale afin de se consacrer à sa situation fragile dans son club de Crystal Palace avec qui il s'est engagé depuis fin janvier », indique à ce propos un communiqué en date du 8 mars 2016 de la FTF.

Le colonel Kossi Akpovy, aurait discuté avec le joueur togolais en marge du congrès extraordinaire électif de la Fédération internationale de football association (FIFA) à Zurich le 26 février dernier, une démarche qui l'a conduit directement ou indirectement à discuter avec les joueurs de l'équipe nationale de football.

La FTF dit prendre acte de cette décision mais reste

optimiste sur son rapide retour au sein de la sélection nationale.

---



## **Les Eperviers joueront le 25 mars à Monastir, ainsi en a décidé la CAF**

*Le premier match que le Togo livre le 25 mars prochain contre la Tunisie à Monastir dans le cadre de la double confrontation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 dont la phase finale se jouera au Gabon, ne sera pas délocalisé.*

C'est la réponse que la Confédération africaine de football (CAF) a donné, suite à la demande faite par la Fédération togolaise de football (FTF) de voir ce match délocalisé dans un autre pays, à cause de la recrudescence des menaces terroristes sur la Tunisie.

A moins d'un cas de force majeure, les Aigles de Carthage de la Tunisie et les Eperviers du Togo joueront donc le 25 mars prochain à Monastir.

Pour la CAF, la sécurité est assurée dans la ville de Monastir. Le match du 25 mars à Monastir sera suivi d'une seconde confrontation le 29 mars à Lomé.

Les Eperviers sont les premiers de leur poule avec six (6) points devant la Tunisie, le Liberia et Djibouti.

---



## **Claude Leroy pour qualifier le Togo à la CAN Gabon 2017 ?**

*L'information a fait grand bruit sur les réseaux sociaux depuis soixante-douze (72) heures avant son officialisation ce mercredi par la Fédération togolaise de football (FTF). Le Français Claude Leroy sera le nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo pour les trois (3) prochaines années jusqu'à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 en remplacement du Belge Tom Saintfiet.*

Une rencontre est prévue dans les prochains jours avec la presse pour rendre publique l'information.

Les autorités togolaises ne veulent laisser se passer cette nouvelle chance de se qualifier à la prochaine CAN Gabon 2017 même si le Togo est 3<sup>ème</sup> de la Poule A avec 7 derrière le Liberia premier avec 9 points et la Tunisie, 2<sup>ème</sup> avec 7 points plus 7.

Cette décision de faire venir le technicien français dit « sorcier blanc » est une initiative du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, supporter n°1 des Eperviers qui ne ménage aucun effort pour donner aux joueurs togolais l'un des meilleurs

entraîneurs expatriés toutes les chances.

Le nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo va gagner un salaire de 25 millions de francs CFA, soit le double de son prédécesseur Tom Saintfiet. Le contrat de ce dernier qui a encore un (1) an a été résilié à l'amiable, histoire de quitter dans les règles de l'art les Eperviers.

Après le Cameroun par deux (2) fois, le Sénégal, la RDC par deux (2) fois, le Ghana et le Congo, le « sorcier blanc », avec 68 ans, est à sa 6<sup>ème</sup> sélection africaine avec le Togo. Il sera accompagné par son fidèle adjoint Sébastien Minier.

Vivement que le nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo arrive à faire participer les Eperviers à la prochaine CAN.

Pour information, les Eperviers du Togo se déplacent pour le Liberia en Juin prochain pour le compte des retours des éliminatoires. Après quoi ils reçoivent le Djibouti à Lomé.



## **Claude LeRoy : « J'ai signé le contrat »**

*Le Français Claude LeRoy a-t-il vraiment signé un contrat avec la Fédération togolaise (FTF) ? La polémique enfle sur les réseaux sociaux. Face à un communiqué officiel de la FTF, on assiste à deux (2) camps, ceux qui y croient et ceux qui n'y*

***croient pas.***

Pour couper court à toute polémique, le Français lui-même a, dans une interview accordée à RFI dit qu'il a bel et bien signé le contrat.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, il part à la détection de talents togolais dès la semaine prochaine. « Je vais aller partout en Europe où il y a des joueurs togolais », a-t-il indiqué tout en ajoutant qu'il compte aussi détecter des potentiels talents sur le plan national.

« Avec la coupe de l'indépendance au Togo, la coupe du Togo et le re-départ du championnat national, on va redécouvrir des joueurs de talent, il y en a partout », a déclaré le « sorcier blanc ».

Selon lui, Emmanuel Adébayor Shéyi reste pour le moment la star du football togolais et il n'est pas question de se séparer de lui.

« En talent potentiel technique et athlétique, puissance, accélération et tout, j'ai toujours pensé qu'Emmanuel Adébayor des années 2005-2006 était peut-être le meilleur attaquant au monde. En ce moment-là avec sa forme, il était absolument exceptionnel. On n'en trouve pas de ce talent-là tous les jours, c'est pour ça qu'il vaut mieux le préserver et l'intégrer dans son équipe », a-t-il fait savoir.

Claude LeRoy remplace le Belge Tom Saintfiet.

---



# **Bilan de la coopération germano-togolaise : plusieurs actions en 4 années de reprise**

*Après presque 20 ans de suspension, l'Allemagne et le Togo ont repris, en 2012, la coopération au développement. Plusieurs actions ont été posées par l'Allemagne envers le Togo. Ces actions embrassent presque tous les domaines.*

Selon la Direction de la coopération internationale, suite à la signature, le 9 décembre 2011, d'un protocole des entretiens gouvernementaux et à l'issue de plusieurs missions techniques menées par l'Allemagne au Togo, les deux pays se sont accordés sur un programme de coopération dans trois (3) pôles prioritaires ci-après à savoir la formation technique et professionnelle et l'emploi des jeunes (ProFoPEJ), le développement rural y compris l'agriculture (ProDRA) et la décentralisation et la bonne gouvernance (ProDeG).

A la suite des premières négociations intergouvernementales tenues les 26 et 27 juin 2012 à Lomé, l'Allemagne a alloué au Togo une enveloppe financière de 26 millions d'euros pour la réalisation des programmes suscités, qui ont démarré en novembre 2012. Les secondes négociations sur la coopération au développement entre le Gouvernement de la République Togolaise et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne se

sont tenues les 4 et 5 juin 2014 à Lomé et sanctionnées par une enveloppe de 40 millions d'euros à raison de 29 millions d'euros pour la coopération financière et 11 millions d'euros pour la coopération technique.

L'Allemagne a également financé d'autres projets non inscrits dans le cadre prioritaires, notamment le projet d'aménagement du petit contournement de Lomé (tronçon 2), à hauteur de 16,467 millions d'euros. La coopération technique et surtout le Fonds d'études et d'experts a bénéficié d'un financement de 1 million d'euros. En 2013, l'Allemagne a alloué 5 millions d'euros au Togo dans le cadre du Fonds spécial pour l'énergie et le climat « Appui au REDD+-readiness et réhabilitation de forêts au Togo (ProREDD) ».

Au titre de la coopération multilatérale, plusieurs actions ont été faites pour porter haut cette coopération. En témoigne la contribution de l'Allemagne au 11<sup>ème</sup> Fonds européen pour le développement (FED) qui couvre la période allant de 2014 à 2020. Sur une enveloppe de 216 millions d'euros au Togo, l'Allemagne a participé à hauteur de 20,6%.

Suivant le mécanisme biennal de discussions entre les autorités allemandes et togolaises depuis la reprise de la coopération entre les deux (2) pays en 2012 après une vingtaine d'années de suspension, les prochaines négociations intergouvernementales sur la coopération au développement entre la République Togolaise et la République fédérale d'Allemagne auront lieu en 2016 en Allemagne.

---



# L'AJST en assemblée générale le 31 août 2016

*Conformément à l'article 14 de son statut, l'Association des Journalistes Indépendants du Togo (AJST) tient son assemblée générale ordinaire le 31 août prochain. Selon les informations contenues dans un communiqué en date du 19 juillet signé du président sortant Aimé EKPE (photo), et dont lavoixdelanation a obtenu copie, cette assemblée générale servira d'une part à la présentation du bilan d'exercice du bureau sortant, et de l'autre à l'élection d'un nouveau bureau exécutif.*

*« Le Bureau informe les membres que les candidatures à tous les postes du bureau exécutif sont ouvertes à compter de ce jour et enregistrées au Secrétariat général », précise le communiqué qui ajoute que le lieu et l'heure de l'assemblée générale seront précisés en temps opportun.*

**La rédaction**





# **Les Panthères du Gabon refusent de jouer avec les Eperviers**

*La confrontation amicale entre les Panthères du Gabon et les Eperviers du Togo du 27 ou 28 mai prochain, n'aura pas lieu.*

*Ce match placé dans le cadre des préparatifs des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 par la Fédération togolaise de football (FTF), a été décliné par la partie gabonaise.*

« Suite à des considérations mises en avant par le sélectionneur des Panthères du Gabon, la Fédération gabonaise de football a décidé d'annuler le match prévu contre le Togo au profit de la Mauritanie », écrit la FTF dans un communiqué.

Ce match, tout comme le premier contre une sélection de la Bretagne au stade de Kégué le 22 mai, devraient permettre aux Eperviers de se mettre en ordre de bataille pour aller affronter les Lone Stars du Liberia et les battre sur leurs propres installations.

Selon la FTF, rien ne touche au premier match amical contre la sélection de la Bretagne qui sera conduite au Togo par l'ancien sélectionneur des Bleus de France, Raymond Domenech.

Des tractations sont déjà en cours en vue de conclure un autre match amical pour les Eperviers du Togo avant le déplacement de la 5<sup>ème</sup> journée des éliminatoires de la CAN 2017, journée qui sera jouée au Liberia.

---



# **Lutte contre la torture au Togo : Un atelier en préparation pour les avocats et les défenseurs de droit de l'Homme**

*Du 26 au 28 juillet prochain, un séminaire de formation va réunir avocats, juristes et activistes, les agents du ministère de la Justice et de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) sur "l'utilisation des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention et la lutte contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants au Togo".*

La rencontre sera initiée par trois associations de défense des droits humains notamment le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT), l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT-TOGO) et l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT).

C'est ce qu'a appris la voix de la nation d'un membre du CACIT au travers d'un communiqué.

L'organisation de ce séminaire selon les organisateurs répond à un objectif, celui de contribuer à la lutte contre l'impunité en général et à la prévention et gestion des cas de

torture au Togo, en particulier.

Il sera question au cours de cette rencontre d'échange et de partage "d'exposer les avocats, juristes et activistes, aux instruments de protection des droits de l'Homme, d'inciter ces acteurs à sensibiliser les citoyens sur le fonctionnement de la justice administrative", indique le communiqué.

Il faut rappeler qu'à la fin de cette formation de trois (3) jours, ces acteurs de défenses des droits de l'homme seront en quelque sorte une équipe de personnes ressources disponibles et compétentes à même d'accompagner le CACIT sur les questions de torture au Togo.

**Joseph Ahodo**

---



## **Etape suivante de l'accord de Paris : Robert Dussey à New York**

*En prélude à la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la France a organisé, au siège des Nations Unies à New York, le 21 avril 2016, un Evénement de haut niveau sur le thème : "L'Océan, une solution pour le changement climatique et le développement durable".*

Présidée par la Présidente de la COP21, Sogolène ROYAL, Ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, la rencontre a connu, outre, la présence de Professeur Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et

de l'Intégration Africaine de la République Togolaise.

Ouvrant les discussions, Madame ROYAL a insisté sur la nécessité d'avancer sur les grands thèmes définis à Paris notamment les aires marines protégées, la protection du trait de côte, le développement des énergies marines renouvelables, la protection de la biodiversité.

Selon la Présidente de la COP21, la protection des océans reste un des objectifs de développement durable en l'occurrence l'objectif 14 qui traite de la conservation durable de l'océan et ses ressources et la conservation et l'utilisation de la biodiversité marine en haute mer. Elle a souligné également que les océans constituent un patrimoine mondial commun dont la gestion permettra de résoudre des problèmes socioéconomiques et écologiques engendrés par la piraterie maritime, l'érosion côtière, la pollution marine. L'accent doit être mis sur l'économie bleue en accordant une attention particulière à la recherche scientifique et technologique. Elle donc recommandé un partage de la recherche et de la connaissance sur ces sujets.

Prenant la parole, le Professeur Robert DUSSEY a salué cette initiative qui offre l'opportunité de discuter notamment de l'économie bleue. Il a saisi l'occasion pour informer de l'organisation le 15 octobre prochain à Lomé, du Sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Le Ministre a indiqué que le Sommet mettra l'accent sur la problématique de l'économie bleue et aboutira à l'adoption d'une charte.

---



# Faure Gnassingbé lance les travaux d'aménagement du 4ème lac



Faure Gnassingbé

***Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a officiellement lancé ce mardi les travaux d'aménagement du 4<sup>ème</sup> lac et assainissement des quartiers périphériques de Lomé qui ne sont autre que la phase 2 du Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT-2) financé par l'Union européenne à hauteur de 43 millions d'euros, soit 28,2 milliards de francs CFA, au titre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen pour le développement (FED).***

Aboutissant au drainage de la ville de Lomé et à l'élaboration des plans directeurs d'assainissement (PDA) des cinq (5) chefs lieux de régions : Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong, les travaux dont il s'agit ont pour objectif de réduire la pauvreté à travers l'amélioration significative de

l'environnement socio-économique et sanitaire des populations urbaines et rurales.

Tout en reconnaissant que le Togo qui ne fait pas exception en matière d'inondation qui ont secoué plusieurs pays ces dernières années, affectant sérieusement le cadre de vie et les capacités productives des populations dans les secteurs urbains et ruraux, le Colonel Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique a rappelé que le lancement du jour est l'aboutissement d'un long processus.

« Ce processus a été mené sous votre impulsion par le Gouvernement togolais avec l'appui de l'Union européenne (UE) et de l'Agence française de développement (AFD) dans l'élaboration de la phase 2 du Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT2) dont la mise en œuvre va démarrer dans quelques instants avec votre onction », a-t-il dit au chef de l'Etat.

Les aménagements visent à assainir tous les quartiers nord du Port autonome de Lomé (PAL) tels qu'Akodessewa-Kpota, Akodessewa-Kponou, Adakpamé, Kagnikopé, Kagomé, Adamavo, Anfamé et Baguida.

Les travaux vont durer jusqu'en mars 2020.